



Chers parents, Chers jeunes,

Le mandat du Conseil Municipal Jeune arrive à son terme. Nous sommes heureux de vous annoncer de nouvelles élections.

## Objectifs, rôle et le pourquoi du Conseil Municipal Jeune ?

- Participer à un projet éducatif citoyen.
- Elaborer des projets pour la commune.
- Apprendre les droits et les devoirs des élus.
- Mission de représentation lors des cérémonies
- Contribuer activement au développement de notre commune.
- Faire face aux responsabilités
- Donner la parole aux jeunes
- Etablir un échange, un dialogue entre les jeunes et les élus.

## Qui sont les conseillers municipaux ?

Le conseil municipal des Jeunes est constitué de 15 conseillers, conformément au conseil municipal adulte. Chaque candidature fera l'objet d'une déclaration validée par les parents, formalisant ainsi l'engagement citoyen. Le conseil est composé de Jeunes âgés de 11 à 16 ans, élus pour deux ans par leurs camarades.

## Comment ça marche ?

Durant les deux années de mandature, les jeunes conseillers assistent à des séances plénières qui ont lieu, hors du temps scolaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur le maire de Peyrieu, en présence des élus chargés du Conseil Municipal des Jeunes et des élus du Conseil Municipal. Parallèlement, les jeunes élus participent à des réunions de travail. (Élaboration de différents projets)

## Comment être candidat ?

Si tu souhaites être candidat, tu devras remplir un dossier de candidature délivré lors de la réunion publique (ou à la mairie à partir du jeudi 7 mars) Ce dossier devra être complété et retourné avant le jeudi 21 Mars 2024. Une réunion d'information aura lieu **le JEUDI 7 Mars 2024 à 18h30 en Mairie** où tu es invité ainsi que tes parents.

## Fonctionnement du projet :

- Durée du mandat : 2 ans
- Nombre de conseillers : 15 jeunes
- Conditions pour être **candidat** : Jeune résidant à Peyrieu, âgé de 11 à 16 ans.
- Condition pour être **électeur** : résider à Peyrieu et être âgé de 8(CE2) à 16 ans.
- Dépôt des candidatures avant le jeudi 21 Mars - 17 heures en Mairie ou boîte aux lettres de la Mairie.
- La campagne électorale se déroulera du Lundi 25 Mars au jeudi 4 Avril 2024. Les élus chargés du conseil municipal des jeunes réaliseront des affiches de campagne en fonction du dossier de candidature de l'enfant.

Les élections se tiendront le vendredi 5 Avril, à l'école, pendant le temps scolaire pour les primaires et de 15h00 à 19h00 à la mairie (ancienne classe de José) pour les collégiens et les enfants scolarisés à l'extérieur.

La prise de fonction des enfants aura lieu le **VENDREDI 5 AVRIL 2024 à 19h30, cérémonie** avec la présence du conseil municipal adultes.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**Céline BAUDRY au 07 86 96 16 33**

**Aurélié BOREL au 06 78 83 90 39**

**Marc CAVAGNIS au 0620329363**

**Jean-Luc PLUOT au 0652530345**

Bien cordialement,

Maurice BETTANT,  
Maire de Peyrieu

Céline, Aurélié, Marc, Jean-Luc  
Elues chargés du Conseil  
Municipal Des Jeunes